

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 05 Juin 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de M. Xavier MARCHAL, Adjoint au Maire : 19 membres, absents excusés ayant donné procuration : 6 membres, absents excusés : 1 membre, absent : 1 membre

POINT N° 29**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025 -
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ENERGIES RENOUVELABLES - VAL
EXPO - FORET - LOTISSEMENT SAINT-MICHEL ET EAU****Mme la Maire expose.**

Le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il présente les résultats de l'exécution du budget. Il indique notamment les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'exercice 2025 et mentionne les restes à réaliser de la section d'investissement. L'information relative à l'exécution budgétaire est portée à la fois par l'ordonnateur, s'agissant de la vue d'ensemble par chapitre budgétaire, et par le comptable public, s'agissant de la vue détaillée par article.

Le vote sur le compte financier unique constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Madame La Maire donne acte de la présentation faite des comptes financiers uniques 2025, lesquels peuvent se résumer ainsi (voir pages 2 et suivantes).

La Maire ne prenant pas part au vote, quitte la salle du Conseil et l'assemblée désigne le Deuxième Adjoint, Xavier MARCHAL, comme Président de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE les comptes financiers uniques de l'exercice 2025 du budget principal et des budgets annexes Energies Renouvelables - Val Expo - Forêt - Lotissement Saint-Michel et Eau

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser (engagements),

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés en annexe, qui seront repris dans chaque section correspondante du budget 2026.



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20260605-29_4_2026-BF
Date de télétransmission : 12/06/2026
Date de réception préfecture : 12/06/2026

Délibération adoptée à l'unanimité.
(Mme la Maire ne prend pas part au vote)

Le secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

Le Président de séance



Xavier MARCHAL

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
	A	9 371 616,50	5 316 249,58	14 687 866,08	
Recettes	B	3 764 827,65	5 625 554,32	9 390 381,97	
	C	32 900,00	0,00	32 900,00	
	D	8 471 045,80	7 423 666,71	15 894 712,51	
Dépenses	E	3 785 753,38	5 168 237,61	8 953 990,99	
	F	168 194,80	0,00	168 194,80	
	G = B - E	-20 925,73	457 316,71	436 390,98	
Différences entre les titres et les mandats	H	-52 736,33	2 107 417,13	2 054 680,80	
Résultats antérieurs reportés	G + H	-73 662,06	2 564 733,84	2 491 071,78	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	I = C - F	-135 294,80	0,00	-135 294,80	
Différence entre les restes à réaliser	G + H + I	-208 956,86	2 564 733,84	2 355 776,98	
Résultat cumulé					

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET VAL EXPO**

		Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				Total cumulé
		Investissement	Exploitation			
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	250 988,81	193 600,00		444 588,81
	Recettes réalisées (1)	B	138 803,29	184 274,31		323 077,60
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00		0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	224 736,00	346 850,89		571 586,89
	Dépenses réalisées (1)	E	107 979,38	180 983,01		288 962,39
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00		0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	30 823,91	3 291,30		34 115,21
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-26 252,81	153 250,89		126 998,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	4 571,10	156 542,19		161 113,29
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00		0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	4 571,10	156 542,19		161 113,29

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
		Investissement	Exploitation	Total cumulé		
	Prévision budgétaire totale	A	119 500,00	205 030,65		
Recettes	Recettes réalisées (1)	B	123 752,81	191 262,03		
	Restes à réaliser	C	0,00	24 133,20		
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	151 957,99	295 029,02		
	Dépenses réalisées (1)	E	114 896,89	157 166,16		
	Restes à réaliser	F	0,00	51 123,30		
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	8 855,92	34 093,87		
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	32 457,99	89 988,37		
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	41 313,91	124 092,24		
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	-26 990,10		
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	41 313,91	97 102,14		

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernant les opérations réelles et les opérations d'ordre

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET FORET**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
		Investissement	Fonctionnement			Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 180 810,00			1 444 850,20
	Recettes réalisées (1)	B	1 244 407,93			1 355 088,86
	Restes à réaliser	C	0,00			0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 587 810,00			1 802 254,12
	Dépenses réalisées (1)	E	1 109 102,33			1 175 201,54
	Restes à réaliser	F	0,00			40 351,29
Différences entre les litres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	135 305,60			179 887,32
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	547 286,00			497 689,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	682 591,60			677 577,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00			-40 351,29
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	682 591,60			637 225,95

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET LOTISSEMENT SAINT-MICHEL**

		Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			Total cumulé
		Investissement	Fonctionnement		
	Prévision budgétaire totale	A	1 015 800,56	1 087 810,56	2 103 611,12
Recettes	Recettes réalisées (1)	B	408 000,00	434 999,64	842 999,64
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
	Autorisation budgétaire totale	D	464 010,00	1 087 810,56	1 551 820,56
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	421 499,82	434 999,64	856 499,46
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-13 499,82	0,00	-13 499,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-561 790,56	0,00	-561 790,56
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-565 290,38	0,00	-565 290,38
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-565 290,38	0,00	-565 290,38

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réalisées et les opérations d'ordre



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET EAU

Suite au transfert de l'eau au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) au 01/01/2025, l'exercice 2025 comporte uniquement des opérations comptables de transfert.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I	
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		A	
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			
	Investissement	Exploitation	Total cumulé
	A	0,00	0,00
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00	0,00
	B	0,00	0,00
	Recettes réalisées (1)	0,00	0,00
	C	0,00	0,00
	Restes à réaliser	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00	0,00
	D	0,00	0,00
	Dépenses réalisées (1)	0,00	0,00
	E	0,00	0,00
	Restes à réaliser	0,00	0,00
	F	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	0,00
	G = B - E		
Résultats antérieurs reportés	H	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00	0,00
	G + H		
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	0,00	0,00
	G + H + I		

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre